



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 24753

Numéro SIREN : 441 272 457

Nom ou dénomination : 7 RUE DU GENERAL FOY

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2015 sous le numéro de dépôt 82650

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 03-09-2015

N° DE DEPOT : 2015R082650

N° GESTION : 2014B24753

N° SIREN : 441272457

DENOMINATION : 7 RUE DU GENERAL FOY

ADRESSE : 32 rue des Mathurins 75008 Paris

DATE D'ACTE : 11-08-2015

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Démission de directeur général

7 RUE DU GENERAL FOY
Société par actions simplifiée à capital variable
Capital minimum : 37.000 €
Siège social: 32 rue des Mathurins – 75008 Paris
RCS Paris n° 441 272 457

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 11 AOUT 2015

La société **IVG INSTITUTIONAL FUNDS GMBH**, société de droit allemand dont le siège social est à THE SQUAIRE 18 – Am Flughafen – 60549 Frankfurt am Main (Allemagne), immatriculée au Registre du Commerce, Section B du Tribunal d'Instance de Frankfurt am Main (Allemagne) sous le numéro HRB 91062, représentée par Irmgard Linker et Jan Kuhn,
(l'*Associé Unique*),

Associé Unique de la société :

7 RUE DU GENERAL FOY, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est situé 32 rue des Mathurins – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 441 272 457,

(la *Société*),

Déclare être appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Mme. Irmgard LINKER, Président de la Société, assiste et préside cette réunion.

1. Déclare être appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Démission** de M. Frank MÜLLER de son mandat de fondé de pouvoir ;
- **Démission** de M. Oliver ZIMPER de son mandat de Directeur Général de la Société ;
- **Pouvoirs** ;

2. Déclare avoir été mis en possession des documents suivants :

- Projets des décisions ;
- Statuts certifiés conformes de la Société.

3. Déclare prendre les décisions suivantes :

Li V

PREMIERE DECISION :

M. Frank MÜLLER a informé la Société de sa décision de démissionner de son mandat de fondé de pouvoir, avec prise d'effet au 12 août 2015.

En conséquence, l'Associé Unique déclare prendre acte de la démission de M. Frank MÜLLER de son mandat de fondé de pouvoir, avec effet à compter du 12 août 2015, et lui donne quitus de sa gestion durant l'exercice de son mandat.

En outre, l'Associé Unique a été informé que M. Frank MÜLLER n'est redevable, à ce jour, d'aucune somme à l'égard de la Société, laquelle n'est redevable d'aucune somme à son égard.

DEUXIEME DECISION :

M. Oliver ZIMPER a informé la Société de sa décision de démissionner de son mandat de Directeur Général, avec prise d'effet au 30 juin 2015.

En conséquence, l'Associé Unique déclare prendre acte de la démission de M. Oliver ZIMPER de son mandat de Directeur Général, avec effet à compter du 30 juin 2015, et lui donne quitus de sa gestion durant l'exercice de son mandat.

En outre, l'Associé Unique a été informé que M. Oliver ZIMPER n'est redevable, à ce jour, d'aucune somme à l'égard de la Société, laquelle n'est redevable d'aucune somme à son égard.

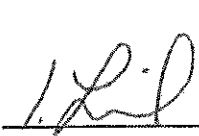
TROISIEME DECISION :

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et le Président.

Fait à Paris,

En trois (3) exemplaires,



Irmgard Linker et Jan KUHN
Représentants d'IVG Institutional Funds GmbH


Irmgard Linker
Président